



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION



DOSSIER



DE PRESSE

www.parc-cotentin-bessin.fr



« Vers un territoire pilote des transitions en Normandie »



Madame, Monsieur,

De la pandémie mondiale aux canicules estivales, les défis de ces dernières années rappellent nos vulnérabilités face aux menaces – qu’elles soient climatiques, économiques ou sanitaires. Dans un contexte d’incertitude et d’instabilité grandissante, il est à la fois urgent et souhaitable d’**adapter notre territoire pour tendre vers plus de sobriété, d’équité et de résilience**. L’innovation, l’entraide et l’audace seront nos alliées dans la poursuite de ces objectifs.

Au sein du Parc, l’équipe du Parc se réorganise afin d’être plus **accessible aux demandes des habitants et des collectivités, rendre ses actions plus visibles et son fonctionnement plus clair**. La Parc compte renforcer ses liens avec les élus locaux, et invités à rejoindre le syndicat mixte en tant que délégués. Relais de la parole des habitants, leur participation est indispensable pour garantir la cohérence des programmes du Parc.

Outre ses missions fondamentales de protection et de préservation des milieux naturels et de leur exceptionnelle biodiversité, **le Parc compte renforcer son travail de sensibilisation auprès des habitants et visiteurs**, afin que chacun puisse comprendre et apprécier la richesse de nos patrimoines.

Avec la création d’une mission transition, **le Parc s’engage à accompagner les acteurs du territoire et les initiatives qui participent à construire le monde de demain**. Les collectivités territoriales et les élus, les entreprises et les organismes socio-professionnels, les associations et les citoyens ont chacun un rôle à jouer ainsi qu’une capacité de mobilisation et d’action, parfois sous-estimée.

Nous avons la chance de vivre dans un modèle paysager unique, fait de petits bourgs, de haies bocagères, de mer, de monts et de marais, un environnement extraordinaire qu’il nous faut préserver. C’est ce à quoi s’engage le Parc :

Accompagner les transitions pour sauvegarder nos patrimoines et devenir un exemple régional !

Jean MORIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin





I. LE PARC : TERRITOIRE & INSTITUTION p. 3-8

UN TERRITOIRE NATUREL D'EXCEPTION

UNE INSTITUTION DE CONCERTATION

LES RÔLES MULTIPLES DU PARC

+ RETOUR EN IMAGE : NOS PAYSAGES VARIÉS

II. NOS MISSIONS POUR LA TRANSITION p. 9-10

CONNAÎTRE, GÉRER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DURABLE DU TERRITOIRE

RENFORCER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES COURTES

SENSIBILISER ET RESPONSABILISER TOUS LES PUBLICS DU TERRITOIRE

ACCOMPAGNER, ANTICIPER ET ADAPTER POUR UN TERRITOIRE SOBRE ET RÉSILIENT

DYNAMISER LA GOUVERNANCE ET CONDUIRE LA RÉVISION DE LA CHARTE

III. LA MAISON DU PARC, LE POINT DE DÉPART DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE p. 11-14

UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

ESPACE NATUREL SENSIBLE : DES SENTIERS DE DÉCOUVERTE

LES RENDEZ-VOUS DU PARC : LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

.....



LE PARC : TERRITOIRE & INSTITUTION

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin œuvre pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation de son territoire dans une dynamique de **développement durable**. Il offre une richesse écologique unique par la diversité de ses milieux, ses spécificités, ses paysages protégés et toutes ses espèces variées.

UN TERRITOIRE NATUREL D'EXCEPTION

UN PARC NATUREL RÉGIONAL AVANT TOUT

Reconnus au niveau national pour la forte valeur de leur patrimoine culturel et naturel, les Parcs naturels régionaux (PNR) sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé Parc naturel régional tout territoire à dominante rurale, qu'il s'agisse des paysages, des milieux naturels et du patrimoine culturel de grande qualité, mais dont l'équilibre reste fragile.



On en compte actuellement **56 en France** ; le Président de la République Emmanuel Macron a rappelé lors de la création des deux nouveaux #PNR en 2020 que « leur rôle est d'amener, par la démonstration, les uns et les autres à changer leurs habitudes sur le territoire ».



LES CHIFFRES CLÉS DU PARC

1 991 création du Parc
2 départements : la Manche et le Calvados
1 10 communes
1 46 650 hectares dont 30 000 ha de marais
4 fleuves : la Douve, la Taute, la Vire et l'Aure
4 ports : Quinéville, Carentan-les-Marais, Grandcamp-Maisy et Isigny-sur-Mer
3 Espaces protégés : les Réserves Naturelles Nationales du Domaine de Beauguillot, et de la Sangsurière et de l'Adriennerie, et l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve
35 salariés
73 700 habitants (selon l'INSEE en 2010)
84 espèces protégées
1 553 exploitations agricoles
+ de 5 000 entreprises



LE SAVIEZ-VOUS ? NOTRE EMBLÈME EST UN #BUSARD CENDRÉ

Le busard cendré est un oiseau migrateur, le plus petit et le plus gracile des quatre busards européens. On peut le retrouver dans les zones humides où il trouve des conditions plus favorables à la nidification et à la chasse.

Cette espèce est en nette régression ces dernières années en raison de la forte destruction des nids causés par les travaux réalisés par l'homme, la chasse et la disparition des habitats.

UN TERRITOIRE RECONNU

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin constitue un territoire exceptionnel à plusieurs titres :

- **Une zone humide reconnue mondialement** pour sa biodiversité et sa tourbière : site de 39 000 ha en terrestre et maritime classé au titre de la convention de Ramsar (1 des 23 sites nationaux), 30 000 ha de marais et 3 000 ha de landes classées en Natura 2000 (directives habitat et oiseaux),
- **Une grande richesse ornithologique et plus de 1500 espèces ou sous-espèces de flore**
- une importante **ressource en eau potable d'intérêt régional**,
- **un paysage de marais et de bocage** particulièrement préservé,
- **une identité culturelle** présente dans le bâti, la toponymie, les savoirs-faire et les us et coutumes, reflet de la diversité de l'histoire de ce territoire « *entre terre et eau* », modelé par l'activité humaine,
- **une histoire marquée par la seconde guerre mondiale** avec des lieux de mémoire classés Opération Grand Site autour « des paysages naturels de Normandie 44 » (Utah-Beach, marais du Merderet et la Pointe du Hoc).

Certains espaces dans le Parc bénéficient d'un statut réglementaire particulier car ils font l'objet **d'une préservation prioritaire que ce soit de ses milieux naturels, ses espèces animales et végétales, ou de son patrimoine géologique**. Cette attention particulière permet de gérer ces sites grâce à une équipe permanente qui souhaite aussi sensibiliser les publics aux enjeux écologiques de ces lieux naturels sensibles. Dans ce cadre, le Parc est gestionnaire de 3 sites :

- Les **Réserves Naturelles Nationales : du Domaine de Beauguillot, et de la Sangsurière et de l'Adriennerie** pour le compte de l'État,
- De **l'Espace Naturel Sensible des Marais des Ponts d'Ouve** pour le compte du Département de la Manche.

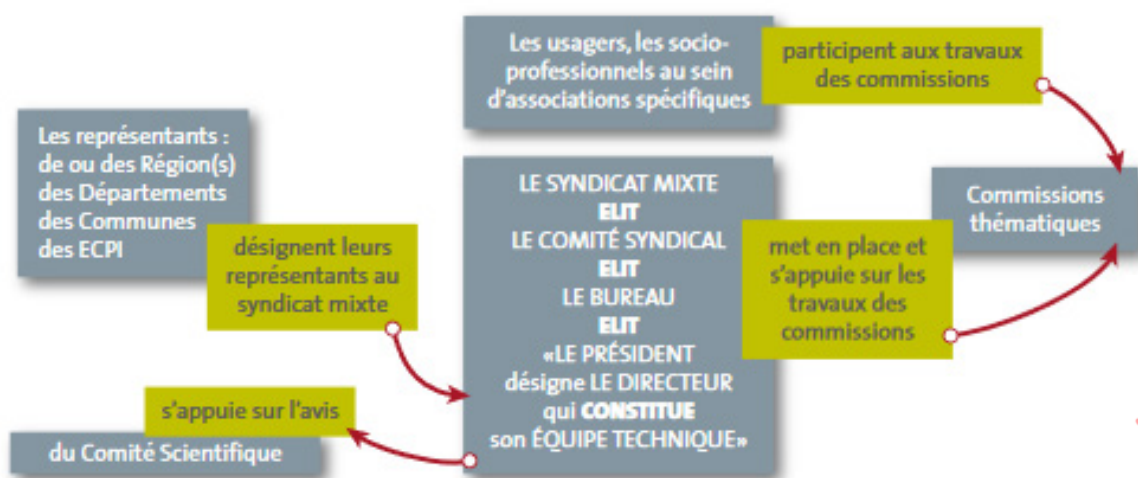
UNE INSTITUTION DE CONCERTATION



UN SYNDICAT MIXTE DE GESTION

L'organisme de gestion du Parc est un syndicat mixte, responsable de la mise en œuvre du projet de territoire, consigné dans une charte. **La Charte d'un Parc naturel régional est le projet de développement durable élaboré au vue des spécificités uniques à chaque territoire.**

Il s'agit d'un contrat signé par les collectivités adhérentes au Parc à l'issue d'une vaste concertation entre élus, administrations et grand public. La dernière en date signée en 2010, sera renouvelée en 2025. Elle détaille avec précisions les missions du Parc, fixe les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire, ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre.



LES RÔLES MULTIPLES DU PARC

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin accompagne l'ensemble des acteurs de la Charte à mettre en œuvre leurs engagements en faveur du territoire. Le **PARC** est :

• un animateur

car il accompagne des acteurs du territoire, les soutient dans la mise en œuvre de leurs politiques respectives pour créer ensemble un avenir vers le développement durable.

• un maître d'œuvre

d'expériences, d'innovation et d'intérêt collectif car il développe des projets dès lors que ceux-ci participent à la mise en œuvre des orientations et des mesures de la Charte et qu'ils ne relèvent pas d'un domaine de compétence réservé à d'autres acteurs du territoire.

• un conseiller

pour les sollicitations des collectivités et de porteurs de projets privés. Il fait valoir ses savoir-faire pour les faire aboutir dans une perspective de durabilité.



RETOUR EN IMAGES > LES PAYSAGES VARIES



LE BOCAGE (OU « HAUT PAYS »)

Majeure partie du territoire, le bocage présente des variations paysagères selon les essences dominantes (chêne, frêne...), la taille du parcellaire et son état d'entretien. Cette trame bocagère a une fonction écologique et assure des liaisons entre les espaces à forte valeur biologique.

DES IDÉES DE VISITE : Méautis (le sentier du Bocage), ou le chemin de randonnée du Mesnilbus.



LES LANDES

À l'ouest du territoire, les landes de Lessay sont un site remarquable qui couvre une surface de 4 140 ha. C'est une vaste étendue de terre de faible relief où poussent seulement ajoncs, bruyères et herbe rase.

DES IDÉES DE VISITE : les sentiers de découverte du Lac des Bruyères à Millières (2,7km), du Buisson à Créances (2,2km) ou des landes de Saint-Patrice de Claiids (1,9km).



LE LITTORAL

Les deux façades littorales, côtes ouest et est, présentent des paysages si particuliers à voir et à revoir.

DES IDÉES DE VISITE :

Pointe de Brévands (Panorama sur la baie des Veys), Port de pêche de Grancamp-Maisy ou le petit port de mouillage de Quinéville avec ses portes à flot.



LES MONTS

Le secteur des monts, à l'ouest du territoire, est une curiosité paysagère dans la Manche : le relief et la végétation les distinguent d'une zone relativement homogène et plane de bocage.

DES IDÉES DE VISITE :

Le Mont Castre à Lithaire ou le Mont de Doville qui offrent de très beaux panoramas.



LES MARAIS

30 000 ha de prairies ouvertes et 4 800 ha de polders (étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau) soumis aux variations des niveaux d'eau et aux inondations.

DES IDÉES DE VISITE : Le belvédère de Saint-Germain-du-Pert et de Trévières (Marais de l'Aure), le belvédère du Mémorial de Graignes, le belvédère de l'église de Liesville-sur-Douves ou le Port de Carquebut.



LE SAVIEZ-VOUS ? EN HIVER, ON PARLE DE # MARAIS BLANC

Dans ce territoire de marais, dès les premières pluies d'automne, les niveaux des rivières montent, et l'eau envahit progressivement les fonds de vallées repoussant, vers le « haut pays » (le bocage), vaches et chevaux qui sont remplacés par les poissons et les oiseaux. Le phénomène, lié à l'abondance des précipitations, culmine au **cœur de l'hiver**. On dit alors que le « **marais est blanc** »

Le spectacle s'avère fabuleux car les paysages changent chaque jour pour le plaisir des habitants et des touristes venus pour l'occasion. L'espace semble élargi, étiré par ces nappes d'eau infinies que fait onduler le vent. Puis l'eau baisse... on dit que la marais « ré-essuie ». Il remonte ensuite après de nouvelles pluies : il blanchit à nouveau.

Si découvrir ces beaux paysages est un bon prétexte à harper ce territoire, c'est aussi une belle période pour observer les oiseaux migrateurs, qui profitent de la quiétude du lieu pour faire une étape ou y hiverner : sarcelles, canards souchet, cigognes, hérons cendrés,...



LE SAVIEZ-VOUS ? EN ÉTÉ ON PEUT PARLER DE # MARAIS VERT

Les prairies émergent des zones inondées, les rivières retrouvent leur lit, la vie végétale renaît. Dans les vastes prairies, les poissons laissent la place aux oiseaux, mais également aux vaches, moutons et chevaux qui sont mis à pâturer.

En été : le territoire (re)devient la plus grande zone humide herbagère de France. C'est le moment de la fauche du foin et en fin de saison c'est l'entretien des canaux et des fossés. Les vallées se caractérisent par un nuancier de couleurs favorisé par les pratiques agricoles offrant une variété de textures.

NOS MISSIONS POUR LA TRANSITION

CONNAÎTRE, GÉRER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

La qualité de nos paysages et de leur valeur écologique dépend de la nature de l'intervention de l'homme. Le Parc propose son expertise pour **préserver la biodiversité** dans nos marais, en coordonnant les pratiques agricoles extensives : prairies fauchées et pâturées, fossés entretenus..., mais aussi en **faisant bien attention à la gestion de l'eau** pour conserver le caractère humide de notre territoire. Cette activité agricole doit être viable au plan économique.

LE PARC AGIT

- > METTRE EN VALEUR LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS
- > PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU
- > VALORISER L'ÉLEVAGE EXTENSIF EN ZONE HUMIDE
- > RESTAURER LES MARES BOCAGÈRES
- > AMÉLIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES DE LA BIODIVERSITÉ

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DURABLE DU TERRITOIRE

Territoire habité, le Parc naturel régional bénéficie d'un cadre paysagé attractif. Il doit **agir avec les composants institutionnels et les acteurs du territoire**. Se basant sur une expertise reconnue de développement durable, de tourisme, le Parc tisse des réseaux d'acteurs et travaille à la montée en gamme des opérateurs sur la connaissance de leur territoire. L'attractivité du Parc se construit sur le transfert entre les connaissances acquises et maîtrisées par son équipe vers celles et ceux qui agissent à l'accueil sur le territoire, des nouveaux arrivants comme des publics touristiques. Il renforce son attractivité par la mise en synergie des acteurs dans les actions qu'il mène ou qu'il accompagne.

LE PARC AGIT

- 
- > PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES (NATURELS, CULTURELS,...)
 - > ANIMER LE RÉSEAU TOURISTIQUE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE, DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME
 - > GÉRER ET ANIMER LA MAISON DU PARC
 - > AGIR SUR LES PAYSAGES ET L'URBANISME DURABLE
 - > PORTER À CONNAISSANCE LA TRAME VERTE ET BLEUE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS, DÉVELOPPER LA TRAME NOIRE

RENFORCER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES COURTES

Le Parc entend poursuivre le développement de son action en s'appuyant sur **l'économie de proximité**. Sa bonne connaissance du tissu économique local lui permet de nouer des relations privilégiées avec les entrepreneurs du territoire et de mener des actions communes dans la durée.

Il accompagne les dynamiques agricoles productives de valeurs ajoutées et de paysages de qualité. Il a vocation à amplifier le travail de valorisation de filières courtes issues des ressources et savoir-faire locaux, notamment avec la création d'éco-matériaux.

LE PARC AGIT

- > DÉVELOPPER LES FILIÈRES COURTES DE MATIÈRES PREMIÈRES
- > SOUTIEN AUX COMMERCE ET AUX PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX EN CIRCUITS COURTS

SENSIBILISER ET RESPONSABILISER TOUS LES PUBLICS DU TERRITOIRE

Si le Parc, depuis sa création, **agit pour sensibiliser les publics**, il s'agit pour les années à venir de dépasser l'éducation au territoire, d'aller plus loin dans le message en acculturant au changement climatique et **en préparant les publics à une nouvelle organisation territoriale plus résiliente**.

Au-delà du message, il convient d'élargir les publics ciblés et de faire de toutes les parties prenantes, de tous les usagers, de véritables ambassadeurs, acteurs et décisionnaires du territoire sur lequel ils vivent, travaillent, et s'investissent.

LE PARC AGIT

- > MOBILISER ET FORMER LES DIFFÉRENTS PUBLICS
- > SENSIBILISER AUX TRANSITIONS
- > ÉDIFIER LES JEUNES AU TERRITOIRE
- > INTÉGRER LES CITOYENS AU PROCESSUS DÉCISIONNEL
- > FAIRE DES ÉLUS DES AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

ACCOMPAGNER, ANTICIPER ET ADAPTER POUR UN TERRITOIRE SOBRE ET RÉSILIENT

Face à la vulnérabilité du territoire et à la biodiversité des enjeux, le **Parc a l'ambition de devenir un territoire pilote des transitions et de mobiliser tous les publics** (habitants, élus, associations, entreprises...) autour de cet objectif, qui s'inscrit comme un facteur de développement économique d'avenir.

LE PARC AGIT

- > FREINER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ HORS DES ESPACES PROTÉGÉS
- > ÉTUDIER LES ALTERNATIVES INNOVANTES
- > AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION DES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRITOIRE
- > ACCROÎTRE L'AUTONOMIE ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- > SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE ET LES ACTEURS PRIVÉS DANS LEUR DÉMARCHE DE TRANSITIONS
- > VERS UN PARC EXEMPLAIRE (politique d'achat durable, recherche la sobriété dans les réunions, instances de décisions, être transparent en affichant les objectifs en matières d'émissions carbone,...)

DYNAMISER LA GOUVERNANCE ET CONDUIRE LA RÉVISION DE CHARTE

Document de référence, la charte consigne le projet du territoire et définit les grandes orientations partagées et toutes les mesures que s'engagent à mettre en œuvre les signataires de la charte (les communes et EPCI, les Départements, la Région et l'État) sur toute la durée du classement pour atteindre les objectifs fixés.

LE PARC AGIT

- > ÉLABORER LE PROJET DE CHARTE 2025 - 2040
- > OUVRIR LA GOUVERNANCE DU PARC
- > ÊTRE FORCE D'ANIMATION DES RESEAUX D'ACTEURS SUR LE TERRITOIRE

LA MAISON DU PARC, LE POINT DE DÉPART DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Située à Carentan-les-Marais (St-Côme-du-Mont), **LA MAISON DU PARC** est l'endroit idéal pour se balader, découvrir et comprendre les marais en toutes saisons, en famille, avec sa classe ou un groupe d'amis.

Son équipe vous accueille **toute l'année** pour vous guider sur votre séjour et vous faire découvrir ce territoire préservé. Elle est aussi le point d'entrée d'un jardin pédagogique et d'un Espace Naturel Sensible remarquable.

En 2008, le bâtiment et ses abords évoluent. **Les principes de performance environnementale d'éco-construction** y sont mis en œuvre. Le Parc traduit ainsi concrètement l'esprit de sa ligne de conduite responsable et en transition sur ce site exemplaire et innovant.

MIEUX COMPRENDRE

Pour compléter les visites, **UNE EXPOSITION**, dont le thème est renouvelé tous les 2 à 3 ans, aborde les sujets importants du Parc naturel régional. Sur le patrimoine bâti ou la faune, sur les paysages ou les cours d'eau, il y a toujours quelque chose à apprendre !



Depuis octobre 2019, l'exposition ***Vivre dans le Parc en 2050*** pose la question de l'avenir et de l'adaptation de ce territoire en période de réchauffement climatique et d'élévation du niveau des mers.

CONSOMMER RESPONSABLE

Vitrine de son territoire, **LA BOUTIQUE** de la Maison du Parc vous propose produits du terroir et artisanat local. On y retrouve également une sélection d'ouvrages de référence (nature, randonnée, jeunesse, transition, éco-responsabilité, ...) dans sa librairie.





ESPACE NATUREL SENSIBLE : DES SENTIERS DE DÉCOUVERTE

SE BALADER, DÉCOUVRIR...

Un **JARDIN PÉDAGOGIQUE** a été aménagé pour sensibiliser les habitants à la nature ordinaire. Grâce à ses méthodes de cultures respectueuses de l'environnement, ce petit jardin fait le bonheur des oiseaux et des petites bêtes. Nichoirs, tas de bois, haies et gîtes à insectes ont été installés pour accueillir toute la faune auxiliaire.

L'**ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)** des Marais des Ponts d'Ouve, situé juste à la sortie de la maison d'accueil, est une propriété du Département de la Manche. Le site présente un ensemble de milieux humides (prairies, roselières, fossés, plans d'eau, ...) favorables à l'accueil de l'avifaune tout au long de l'année.

> Un **sentier de découverte**, long de 2 à 6 km selon la saison, aborde l'histoire des marais, leur faune et leur flore, la migration des oiseaux...



> **Cinq observatoires ornithologiques** sont aménagés le long du sentier découverte (2 à 6 km).

> Un **mobiliier ludique et pédagogique**, un **cabinet de curiosités**

et des **médias dans les observatoires** permettent au public de découvrir, par la manipulation et l'usage des sens, le marais et sa biodiversité.

Les équipements et l'observatoire principal est accessible et tous dimensionnés pour répondre à un public en situation de handicap.

LES RENDEZ-VOUS DU PARC : LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

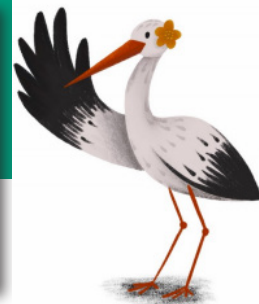
UN TERRITOIRE VIVANT

Que ce soit des rendez-vous naturalistes, des animations pour enfants ou des accueils de groupes, le Parc propose toute l'année une programmation éclectique. Le calendrier complet est à retrouver dans nos brochures LES RENDEZ-VOUS DU PARC et sur : parc-cotentin-bessin.fr (rubrique : ressources).

LE SAVIEZ-VOUS ? LE PARC PROPOSE # DES ANIMATIONS DE SAISONS

Les rendez-vous du Parc sont comme notre volonté d'agir sur la nature, ils sont en adéquation avec nos saisons ! Nous proposons un agenda de nos événements pour répondre au mieux aux demandes culturelles et touristiques au fil du temps : **HIVER, ET ÉTÉ.**

Depuis 2021, deux nouvelles mascottes ont fait leur apparition au sein du Parc pour que vous puissiez mieux comprendre et interpréter nos animations. Pour l'hiver, le canard sera votre référent, et pour l'été, la cigogne vous montrera les chemins à suivre !



UNE COMMUNICATION A VOTRE ÉCOUTE

Site internet :

Le nouveau site internet est remis à jour



Newsletters

Deux nouvelles newsletters ont été
Générique et **Élus**



30 ans de transition

En 2021, le Parc naturel régional fête ses 30 ans : Un âge de raison, d'accompagnement du territoire, de développement local durable et d'innovation. Notre Président, Jean Morin, les membres du Comité syndical et toute l'équipe du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin vous souhaitent une très belle année.

En lire plus



Réseaux sociaux





Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Maison du Parc

3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Siège administratif

Tél. 02 33 71 61 90
info@parc-cotentin-bessin.fr

Accueil touristique

Tél. 02 33 71 65 30
accueil@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr

